

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/298 Paraphe : FS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/115</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 89

Votants : 95 (dont 6 pouvoirs)

POUR : 95 (100 %)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00 (0%)

Le quatorze décembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Challerange, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 07/12/2016

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, FOURCART Marie-Hélène, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, AUDEGOND Michaël, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARTELET Michel, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GAUDARD Daniel, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Xavier, MALVAUX Frédéric, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MOUTON François, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, RENAUX Thierry, RICHELET Jean Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN STECKELMAN Gérard, VERSTUFT Ghislain.

Représentés : Mesdames COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, NOIRANT Louise donne pouvoir de vote à Mme BAUDART Martine, PASSERA Karine donne pouvoir de vote à Mme LESUEUR Patricia, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et Messieurs CHARTIER Thierry donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

OBJET : DECISION MODIFICATION DU BUDGET PISCINE

Considérant que les travaux de construction du centre aquatique de Vouziers sont terminés,

Considérant que les montants passés aux articles relatifs aux dépenses d'études et de recherches doivent être réintégrés aux dépenses à amortir ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- DECIDE de procéder à la décision modificative du budget Piscine comme suit :

Dépenses d'investissement

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre les sections

Article 2131 Construction de bâtiments publics +97 982.74€

Recettes d'investissement

Chapitre 040 Opérations d'ordre entre les sections

Article 2031 Frais d'études + 12 133.50€

Article 2033 Frais d'insertion + 1 291.68€

Article 238 Avances versées sur commande d'immobilisations + 84 557.56€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,
Francis SIGNORET

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

22 2016